

17 JUIN 2013

CONTRIBUTION DE FRANÇOISE MAISONGRANDE,

RETRAITEE DE L'EDUCATION NATIONALE

**L'EOLIEN INDUSTRIEL EST-IL UNE REPOSE AUX PROBLEMES
ENERGETIQUES DU FUTUR ? DEVONS NOUS PRENDRE LE
RISQUE DE PERDRE LE TOURISME DE MEMOIRE ET LE
TOURISME TOUT COURT ?**

INTRODUCTION

Dans la vie les faits sont têtus et la réalité nous rattrape toujours. En France nous avons depuis des générations l'habitude d'être EN RETARD !

Vous serait-il possible un jour de dire « Chic alors nous avons évité ainsi une bêtise ? » Non, il faut impérativement que nous fassions cette expérience même si le cas de la France est bien souvent à part. Philosophiquement si nous n'apprenons pas des expériences du passé alors nous n'avons pas d'avenir et nous sommes tel une pie soûle qui ne retrouve pas son chemin et qui se cogne aux parois d'un verre sans trouver l'issue convenable. Si l'éolien a bien souvent été abandonné par le passé (les moulins à eau ont remplacé les moulins à vent qui comme dans la chanson vont parfois trop vite ou trop fort ! ou bien pas du tout) c'est bien qu'il faut à cette énergie une compensation quand elle est défaillante : puissance nominale installée n'est pas puissance réelle de production. Il suffit pour vérifier mes dires d'aller sur le site [éCO2mix](#) pour le constater QUOTIDIENNEMENT. Certes il y a des jours ou tous les records de production sont battus mais il y a aussi des jours ou la production est à 0 et surtout autour de 1/10^{ème} de la puissance installée...

Dans ce cas le gaz et le charbon viennent au secours des installations défaillantes et produisent le fameux CO2 que nous souhaitons réduire.

D'ailleurs sommes nous bien en train de réduire le CO2 avec l'éolien ? L'expérience du Danemark et de l'Allemagne ne nous en apporte pas la preuve au contraire. Mais dans ce domaine la « croyance » philosophique et idéologique prend le dessus sur la raison.

Par contre comme le précise Ludovic Grangeon dans économie matin.fr

Une éolienne installée rapporte 800 000 euros à son opérateur

Alors me direz vous que faisons nous ? DES ECONOMIES D'ENERGIE EN PREMIER , des utilisations de nos déchets en second, des recherches comme le projet ITER en troisième lieu, des prix de l'énergie raisonnables pour que les efforts d'investissement dans le bâti ancien soient récompensés effectivement et que ceux-ci ne soient pas dévorés par une augmentation constante voulue qui implique une fracture énergétique incroyable en France et un retour à des pratiques qui envoi du CO2 à tout va dans l'atmosphère. Un ami a remis en route sa vieille chaudière au fioul pour éviter les augmentations actuelles et futures pour le chauffage électrique qui, avec les pompes à chaleur, demeure en France le moyen le moins polluant en CO2 d'Europe.

Les faits sont là et les décisions prises « idéologiquement » sont hélas rattrapées par le réel. Mais voulons nous le voir ou écouter les promesses de rêves éveillés ?

La mer est un immense réservoir de « pompes à chaleurs » comme l'envisage la ville de Cherbourg. Pourquoi pas cela ? Ou d'autres choses comme utiliser à l'échelle locale la puissance de la marée qui elle est constante et prévisible ? Et sans doute bien d'autres méthodes qui sont dans les cartons des chercheurs. Ah ! j'oubliais : entendu lors d'une réunion sur le SRCAE de Basse Normandie « pour la recherche, il n'y a qu'à copier sur les autres ! » Alors là clôturons le chapitre.

Quand par exemple un organisme comme l'ADEME se trompe

lourdement sur le diesel et qu'il faut maintenant revenir en arrière, y a-t-il des responsables et sont-ils sanctionnés ?

Si demain nous ne pouvons plus compter en Europe sur une énergie autre que idéologique pourrons nous revenir en arrière et les responsables de ces décisions seront-ils présents pour rendre des comptes. Permettez moi d'en douter.

Suivent maintenant un extrait des moyens utilisés pour faire passer la pilule et la dorer.

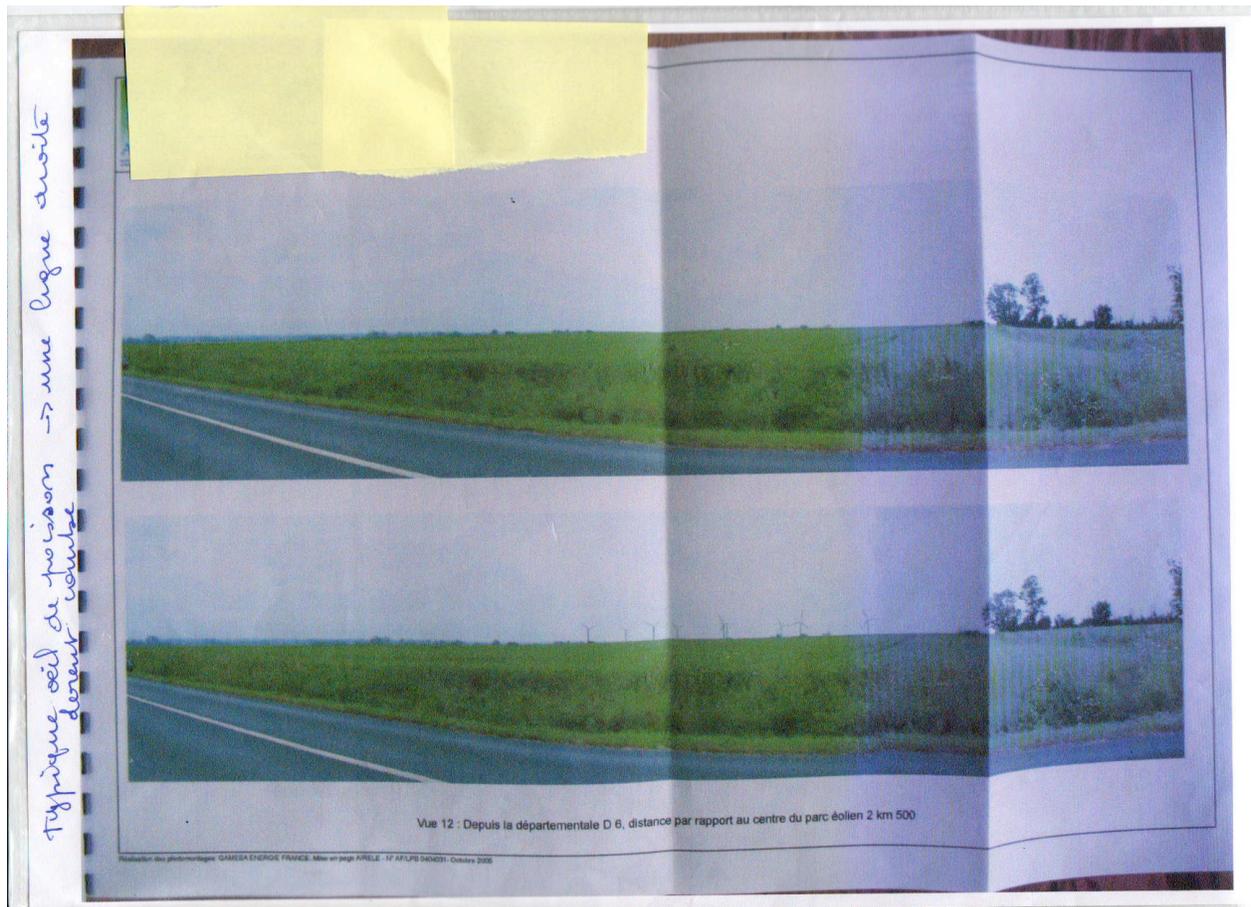
Ne lâchez pas la proie pour l'ombre comme dans la fable de La Fontaine « Le corbeau et le Renard » et ne soyez pas les dindons de la farce

REMARQUES SUR LES PHOTOS MONTAGE EN GENERAL



Ici distance 4,5 kms éoliennes de 150m de haut à comparer avec 10kms mais 175m de haut pour l'éolienne.

Vous remarquerez qu'il n'y a pas dans ce cas d'utilisation de « panoramique » et les éoliennes sont beaucoup plus visibles que sur le photo montage suivant pris seulement à 2,5kms



Vision panoramique photo montage effectuée à 2,5kms sur la même départementale que celle précédente soit la D33.

Dans la réalité des faits vues prises sur les éoliennes d'Audrieu en place à 500m



Eoliennes d'Audrieu

120m de haut or ici il est remarquable qu'après leur installation en Juillet 2009 elles commencent à être détraquées et que le « rendu d'une photo ou vidéo » ne reflète pas du tout la réalité du rendu visuel de l'œil humain. La prise de vue est effectuée à 500m de l'éolienne en panne.

Bien entendu quand vous êtes à 500m d'une éolienne industrielle vous êtes « écrasé » par la masse réelle !

Le choix d'Audrieu provient du fait que ce sont les plus proches de la côte normande actuellement installées et que de Crépon au carrefour de la départementale Villers le Sec Bayeux et en direction de Creully tout un chacun peut vérifier mes dires.

Autre point : lors de l'étude d'impact à Audrieu il était affirmé que les éoliennes ne se verraient pas de l'église St Pierre de Tilly

Voici la preuve qu'il n'en est rien : quand les éoliennes sont placées il ne reste plus que les yeux pour pleurer sur les contre vérités



SUR LES PHOTOS MONTAGE DU PARC DE COURSEULLES ARROMANCHES

Toutes sans exceptions sont dites « panoramiques ».

Comme par magie la plage de Deauville est « épargnée » par la vue alors qu'au Havre tout est visible. Les parasols doivent cacher le parc...

Soyons rassurés le Fort de Tatihou est épargné à ... 48kms

Pointe du Hoc la falaise à droite de la photo masque la falaise du Havre qui permettrait d'avoir un repère JE DIS BIEN LA FALAISE ET NON LES CHEMINÉES DE LA CENTRALE EDF.

Du cimetière américain la prise de vue prouve que les conifères masquent mais il suffira d'aller au « panorama » qui visualise en bordure de mer les lieux de la bataille pour les voir.

Sainte Honorine des Pertes : le petit voilier blanc à l'horizon (4,5kms des terres comme l'indique les références officielles voir page 1 de ce document) doit faire environ au maximum 4 à 5 m de hauteur de mât et donc regardez comme on le voit bien par rapport aux éoliennes soit à 10kms mais 35 fois plus hautes ($175/5=35$)

Cômes : les pontons sont à quelle distance et font quelle hauteur ? pour estimation et repère ? Idem pour Manvieux .

J'arrête ici la longue liste des constats qui représentent bien les « astuces » pour faire passer la chose.

Evidemment il faut y ajouter que des éoliennes cela tourne et clignote ce qui a le don d'attirer le regard plus que tout autre chose.

J'habite à Juaye Mondaye et de chez moi je peux voir les lumières et les éoliennes de Saint Martin des Besaces à 22kms, certes pas « gênantes » pour moi mais pour d'autres ? Sans compter qu'une des deux est en arrêt plus que prolongé très régulièrement et que cet automne les feux de signalisation étaient « défectueux ». Il y a là bien des questions à se poser sur la rentabilité de l'installation et sur la gymnastique qui consiste à se

racheter à soi même une énergie chère pour la revendre ? comment car ici il s'agit d'EDF Energie nouvelle.

Ne peuvent être apportées comme preuves que le rendu sur place ou bien un repère indubitable en mer comme un navire conséquent dont on connaît les cotes exactes positionné au plus près de la première éolienne et qui sert de référence. Ainsi en convoquant les habitants sur la plage et en faisant des prises de vues les gens peuvent comparer le rendu de ce qu'ils voient et celui de la photo.

SYNTHESE PAYSAGERE DU CNDP COURSEULLES SUR MER

Remarques :

Rien sur la dévaluation des biens immobiliers ou comme le prétend l'ADEME sur la plus value apportée par un parc éolien en « vue imprenable » Or les documents fournis prouvent que la dévaluation des biens est reconnue par les tribunaux. (jugement de la cour d'Appel de Rennes en date du 20 sept 2007, jugement de la cour de Quimper et d'Angers du 9 avril 2009 qui font état en moyennes d'une perte de valeur du bien allant de 42% à 20% selon la distance au parc éolien) car à chaque fois les propriétaires qui ont vendu leur bien sans indiquer l'éventuelle présence de futures éoliennes industrielles ont été condamnées à rembourser une part importante de la somme touchée, sans que les promoteurs éoliens ne soient eux mêmes inquiétés. Il s'agit de 30000 euros à rembourser dans le cas de la Cour de Renne + 1500 euros de dépenses , et de 36000 euros sur la valeur du bien +5000 euros de retard + 3000 euros de frais pour le vendeur ainsi que 7000 euros pour l'agence immobilière qui se voit ainsi retirer toute sa commission, dans le cas plus récent de la cour d'Angers.

A QUAND DANS LES VITRINES DES AGENCES IMMOBILIÈRES L'ANNONCE SUIVANTE : « VUE IMPRENABLE SUR LE PARC ÉOLIEN D'ARROMANCHES » ! A SAISIR DE SUITE.

Remarques sur les emplois créations d'emplois ? et les destructions d'emplois ? Sont elles comptabilisées ?

Contrôle à distance des parcs éoliens : un moyen efficace pour accroître leur performance

Vitesse des vents, pannes, production unitaire... plus rien n'échappent aux centres de pilotage des parcs éoliens. Grâce à un réseau qui centralise toutes ces informations, ils peuvent aujourd'hui commander ces actifs de production à distance. Source Actu Environnement du 7/05/2013

En ce qui concerne les prévisions d'emploi pérennes sur les sites en ce moment à terre 0 emploi à Audrieux. 0 emploi à St Martin des Besaces. Une société du Nord de la France spécialisée dans la maintenance a mis la clé sous la porte : les constructeurs étrangers avaient assuré eux même la maintenance et les promesses n'avaient pas été tenues. (source La Voix du Nord) Je ne parle que de ce que je connais de source sûre.

SYNTHESE ENVIRONNEMENTALE DU CNDP AVIFAUNE COURSEULLES SUR MER

Nous retrouvons comme sur terre le fameux évitement par les oiseaux il n'est pas question comme sur terre de compensations ni même d'études d'impact car si le renard se gave des cadavres au pied des éoliennes terrestres il est encore plus difficile de dresser un bilan en mer

Je ne puis que vous assurer qu'il y a bien un problème majeur dans ce domaine car suite à une étude d'impact récente 2009 le couloir de migration important à la Pointe du Hoc et un couloir secondaire à l'aplomb Sud Nord de St Paul du Vernay Trungy Juaye Mondaye comme le prouve un extrait joint de l'étude d'impact.

Avec **POINTE DU HOC**, à Criqueville-en-Bessin (Calvados)
plus de 111 000 oiseaux dénombrés
entre le 21/6 et le 21/12, l'effectif total est
le plus important jamais atteint depuis
quatre années de suivi régulier. La Bernache
cravant, avec 14 577 oiseaux du 13/9 au 7/

12, et le Tadorne de Belon, avec 1341 individus entre le 21/06 et le 7/12, atteignent leurs effectifs records, l'effectif journalier maxi étant constaté le 17/11 avec 2 870 Bernaches et 346 Tadornes recensés en 4h30. Effectif en baisse pour les canards de surface avec 3 768 oiseaux comptabilisés entre le 25/6 et le 21/12, le Canard siffleur et la Sarcelle d'hiver représentant 50 % de cet effectif. Les principales espèces de ce groupe atteignent le 17/11 leur effectif journalier maxi avec, en 4h30, 321 siffleurs, 470 sarcelles d'hiver, 109 souchets et 65 pilets. Avec 6 956 oiseaux recensés, la Macreuse noire est l'espèce la plus abondante du groupe des Canards plongeurs (maxi 441 le 29/10 en 5h00). Les deux autres principales espèces sont l'Eider à duvet, avec 345 oiseaux entre le 14/09 et le 21/12 (maxi 63 le 15/09 en 2h00), et le Harle huppé, avec 565 individus

Bernache cravant 53 14 577
 Bernache cravant (*B.b.hrota*) 6 18
 Tadorne casarca 1 1
 Tadorne de Belon 46 1 341
 Canard siffleur 21 963
 Canard de surface indéterminé 26 907
 Sarcelle d'hiver 34 979
 Canard colvert 20 330
 Canard pilet 7 146
 Canard souchet 24 392
 Canard chipeau 5 16
 Sarcelle d'été 4 35
 Fuligule morillon 1 12
 Eider à duvet 21 345
 Macreuse noire 107 6 956
 Macreuse brune 8 23

Garrot à oeil d'or 1 1
Harle huppé 32 565
Harle bièvre 1 4
Plongeon indéterminé 20 76
Plongeon catmarin 40 400
Plongeon arctique 23 137
Plongeon imbrin 2 2
Grèbe indéterminé 3 8
Grèbe huppé 65 221
Grèbe jougris 2 2
Grèbe esclavon 3 7
Grèbe à cou noir 3 9
Fulmar boréal 9 55
Puffin indéterminé 6 20
Puffin fuligineux 13 334
Puffin des Anglais 28 170
Puffin des Baléares 79 855
Océanite tempête 1 1
Fou de Bassan 110 32 893
Aigrette garzette 1 3
Grande Aigrette 4 5
Héron cendré 5 11
Spatule blanche 1 1
Busard indéterminé 1 1
Busard Saint-Martin 1 1
Faucon émerillon 1 1
limicole indéterminé 40 1 579
Huîtrier pie 61 1 767
Avocette élégante 5 246
Grand Gravelot 16 69
Pluvier argenté 18 200
Bécasseau maubèche 11 470
Bécasseau sanderling 31 305
Bécasseau minute 1 2
Bécasseau cocorli 1 1
Bécasseau variable 37 479
Bécassine des marais 6 10

Barge à queue noire 5 16
Barge rousse 12 1 428
Courlis corlieu 35 308
Courlis cendré 33 97
Chevalier arlequin 1 1
Chevalier gambette 19 223
Chevalier aboyeur 1 1
Chevalier culblanc 3 6
Chevalier guignette 21 37
Tournepierrière à collier 12 91
Labbe indéterminé 18 47
Labbe pomarin 31 75
Labbe parasite 66 408
Grand Labbe 40 460
Mouette mélanocéphale 18 1 012
Mouette pygmée 39 4 223
Mouette de Sabine 7 9
Mouette tridactyle 31 9 780
Sterne indéterminée 7 283
Sterne caugek 97 4 379
Sterne pierregarin 64 14 468
Sterne arctique 2 22
Sterne naine 15 258
Guifette noire 14 222
Guillemot de Troïl 16 22
Pingouin torda 32 276
Alcidé indéterminé 55 3 954
Martinet noir 7 163
Alouette lulu 1 1
Alouette des champs 2 40
Hirondelle de rivage 4 21
Hirondelle rustique 13 858
Hirondelle de fenêtre 2 8
Pipit farlouse 1 20
Traquet motteux 5 7
Pinson des arbres 1 400
Pinson du Nord 1 20

Verdier d'Europe 1 10

Bec-croisé des sapins 1 2

Bruant lapon 1 10

Bruant des neiges 2 3

Bruant des roseaux 1 5

du 16/10 au 21/12 (maxi 268 le 17/11 en 4h30). 23 Macreuses brunes sont dénombrées entre le 12/10 et le 07/12. 615

plongeurs sont comptabilisés entre le 14/9 et le 6/12 dont 65 % de Plongeurs

catmarins (maxi 65 le 6/12) et 22 % de Plongeurs arctiques (maxi 49 le 22/11). A

noter 1 Plongeur imbrin (nuptial) le 23/10 et 1 le 17/11. Le Fulmar boréal est toujours

aussi peu noté avec 55 individus entre le 22/08 et le 22/11. La majorité des Puffins des Anglais et fuligineux sont observés le 3/10 avec respectivement 100 et 252

migrateurs en 5h30. Les 855 puffins des Baléares dénombrés correspondent plutôt à des regroupements automnaux. Ces

regroupements, jusqu'à 190 oiseaux le 22/11, constituent un phénomène nouveau en

Manche orientale présageant de la présence hivernale de l'espèce. Le Fou de Bassan est l'espèce la plus abondante avec près de 30 % de l'effectif total. Elle est

observée durant toute la période de suivi avec un pic de 6 640 oiseaux en 7h le 22/11.

Effectif en hausse pour les limicoles grâce aux dénombrements de 1 767 Huîtrier pie (maxi 389 le 9/8 en 4h30) et de 1 428

Barges rousses (maxi 1 008 le 16/8 en 2h30). Egalement un bel effectif de 246

avocettes dont 140 le 31/8. Près de la moitié des 990 labbes recensés sont des Grands Labbes. Les effectifs maxi sont notés le 3/10

avec 65 Labbes parasites, 31 Labbes pomarins et 274 Grands Labbes en 5h30. Effectifs totaux records pour les Mouettes pygmées et tridactyles qui atteignent leur effectif maxi le 22/11 avec respectivement 1 150 et 4 437 oiseaux en 7h. Record également pour la Mouette de Sabine avec 9 individus (7 juvéniles et 2 adultes) entre La période : du 15 septembre au 15 novembre 2008.

Les observateurs accueillis sur le site : 121.

Le nombre d'heures d'observation : 718,20 h en 72 jours, soit 9,98 h par jour.

Le nombre d'oiseaux comptabilisés : 433 747 pour 37 espèces observées en migration active.

Comme au col d'Organbidexka, les effectifs de Cigogne blanche atteignent un maximum cette année, même si la migration de cette espèce n'est que partiellement suivie. Le Grand Cormoran est également en forte hausse.

Chez les espèces moins communes, on citera la Bécassine des marais, le Pluvier doré et la Spatule blanche qui fournit la deuxième donnée sur le site. Consultez le tableau pour l'ensemble des résultats.

Bilan en ligne :

http://www.migration.net/pdf/files/news/ORMO_Bilan_2008-1226.pdf

Par ailleurs le comportement de la France en ce domaine n'est pas reluisant : ce qui prouve bien que les précautions ne sont pas prises

Le Conseil Mondial pour la Nature

France: mépris pour la biodiversité

Le Conseil mondial pour la Nature (WCFN) dénonce le mépris du Ministère de

l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour les espèces menacées classées comme « prioritaires », telle que l'aigle de Bonelli. Le dernier couple nicheur en Roussillon de ces grands rapaces est en passe de disparaître **pour satisfaire la politique éolienne « à tout prix »** du gouvernement. Il n'y a plus que 30 paires reproductrices de ces aigles magnifiques sur le territoire national, dont une seule dans les Pyrénées orientales. Or celle-ci est directement menacée par le projet éolien du Fenouillèdes, qui va se construire sur son territoire de chasse, projet qui bénéficie de l'appui de la DREAL, représentant régional du Ministère. C'est une espèce protégée pour laquelle des millions d'euros ont été dépensés par le gouvernement français et celui de l'Europe

Contact presse:
Mark Duchamp Président, Conseil mondial pour la Nature
<http://www.wcfm.org> save.the.eagles@gmail.com tel: +34 693 643 736

Références:

(1) – Lettre de STEI au Préfet: <http://savetheeagles.wordpress.com/81-2/>

(2) – Aigles tués par les éoliennes dans le monde :
<http://savetheeaglesinternational.org/releases/stei-opposes-licences-to-kill-eagles.html> Voir aussi: <http://articles.latimes.com/2012/feb/16/local/la-me-eagles-20120216> <http://www.marklynas.org/2011/06/bats-birds-and-blades-wind-turbines-and-biodiversity/> etc.

(3) – 1 000 à 2 000 vautours tués par les éoliennes en Espagne chaque année :
<http://www.iberica2000.org/Es/Articulo.asp?Id=2968>

(4) – vidéo d'un vautour fauve qui se fait frapper par une pale d'éolienne sur l'île de Crète :
<http://epaw.org/multimedia.php?article=b2>

=====

Pour info impact au Danemark : qu'en est-il en France ?



Cet article fait état d'un Pygargue victime d'une éolienne. Il est consultable directement en cliquant sur le lien suivant : [*Pygague victime d'une éolienne*](#)

Publié le 28 mai 2013 LPO Mission Rapaces -

Bien entendu à Arromanches il s'agira d'autres espèces

CLASSEMENT A L'UNESCO

LISTE DES SITES MILITAIRES CLASSES A L'UNESCO

[La Grande Muraille - UNESCO World Heritage Centre whc.unesco.org](#) ›
[Culture](#) › [Centre du patrimoine mondial](#) › [La Liste](#)

En cache

Grand ouvrage défensif **militaire** voulu par une succession d'empires chinois, ... composantes de la Grande Muraille ont toutes été **classées** comme des **sites** ...

En France

Les fortifications de Vauban aux endroits suivants :Citadelle d'Arras, fort de Besançon , de blaye/Cussac en Médoc, Briançon, Camaret sur Finistère, la Villeneuve de Longwy, le fort de Montdauphin, Saint martin de ré , **Tatihou et d'autres encore pour arriver à 12 sites militaires.**

Demandes en cours

Les sites de la Guerre 14-18 et ceux des plages de Débarquement étant à noter qu'il est exigé un caractère UNIVERSEL AYANT CHANGÉ LE COURS DE L'HISTOIRE.

Pourquoi cette affirmation sur la Renaissance « par principe l'UNESCO ne classe pas les champs de bataille »Certes cela n'est pas encore fait mais les sites immatériels come la cuisine française ne l'étaient pas non plus. Et entre Verdun sans éoliennes et les plages du débarquement avec le choix se fera très facilement. De plus le « futur /présent » utilisé « nous ferons en sorte que tout se passe dans la dignité » laisse à penser que tout est déjà « plié »

LU SUR LE JOURNAL 2 DU DEBAT PUBLIC

VoUs réagisseZ
au débat public

paul gacon, Courseulles-sur-Mer

*« Je suis anglais et habite à Courseulles depuis plusieurs années.
Le projet est bien présenté, mais c'est vrai que la localisation
sur les plages du débarquement pose question.*

*Je viens à la réunion d'Arromanches, c'est important que les Anglais
se mobilisent. La procédure du débat est essentielle, si on ne participe pas, on ne
pourra pas dire qu'on ne savait pas. »*

maxi Krause, Ver-sur-Mer

*« L'animation est claire, mais on n'a pas assez de temps pour tout aborder
en une réunion publique, je viendrai aux suivantes. Je suis étonnée
par la précision des questions à ce stade du projet. »*

résidents secondaires à Bernières-sur-Mer

« On a été informé par des tracts sur le marché de Courseulles.

*On est attaché à la région, et si une industrie s'y crée, on souhaite qu'elle se
développe.*

La procédure du débat public est vraiment positive. »

richard phillips, Toronto - Canada

*« I am against any change to the land/sea scape of the areas of Gold, Juno,
Omaha,*

*Sword, Utah and Point-du-Hoc commonly referred to the area of the D-Day
landings.*

*These are sacred areas which should be preserved in perpetuity as a World
Heritage Site. »*

*« Je suis contre tout changement sur les paysages, à terre ou en mer, près des
zones*

*de Gold, Juno, Omaha, Sword, Utah et la Pointe du Hoc communément appelées
Plages*

du débarquement. Ce sont des lieux sacr

EST-CE LE REFLET DE L'ENSEMBLE DES DÉBATS ?

LE CHOIX ME PARAÎT BIEN « SUBJECTIF » trois pour un contre et encore un
« étranger » !

Ce constat n'est pas émotionnel mais tout simplement un constat.

**POUR TERMINER DERNIERES NOUVELLES DE L'OFFSHORE ALLEMAND APRES UN
PARC EOLIEN CONSTRUIT ET PAS RACCORDE ENTRE AUTRE.....**

Flasbarth will Offshore-Wind aus EEG verbannen

Ökostrom-Boom an Land: Umweltbundesamt will Förderstopp für
Hochsee-Windräder

Von *Stefan Schultz*

Laut einer Studie des Umweltbundesamts sind die Potentiale von Windenergie an Land weit größer als erwartet. Behördenchef Flasbarth fordert deshalb, die Zahl der Hochsee-Anlagen deutlich zu verringern - und die Offshore-Technologie nicht länger über das Erneuerbare-Energien-Gesetz zu fördern.

Flasbarth (Office Fédéral de l'Environnement) veut exclure l'offshore de l'EEG (rachat de l'électricité des éoliennes offshore à prix garanti et préférentiel)

L'Office Fédéral de l'Environnement veut un arrêt des éoliennes offshore
(texte en allemand)

ET POUR INFO LES RISQUES D'ACCIDENTS EXISTENT BIEN AVEC LES EOLIENNES INDUSTRIELLES COMME L'ATTESTE CETTE PHOTO RECENTE EN FRANCE :

Une éolienne en flammes dans la Marne

Euvy - dimanche 17 mars 2013



Spectacle impressionnant. Une éolienne est flammes à Euvy. Une épaisse fumée noire se dégage dans le ciel. Le rotor, placé en haut du mât est en flammes et l'une des trois pales est tombée au sol.

Photo envoyée par un Tiper.

